



QVT : La négociation se termine bientôt !

Vos préoccupations, argumentées en réunion par vos représentants CFE-CGC :

Droit à la déconnexion

- Le salarié décide de se connecter ou non en dehors des plages habituelles de travail. La hiérarchie, elle, ne peut pas l'exiger !
- Obtenir l'exemplarité des managers
- Faire respecter les durées de présence au travail et de repos
- Diffuser régulièrement les règles relatives aux temps de réunions
- Réaliser un MOOC sur ce thème afin de sensibiliser tous les salariés sur le droit à la déconnexion



Articulation vie privée / vie pro

- Améliorer les conditions de télétravail pour les femmes enceintes avant et après leur congés, et pour nos séniors
- Encourager les pères à prolonger leur congés paternité en utilisant leurs jours de CET, et en leur offrant un abondement
- Proposer un crédit d'heures, dédié aux aidants familiaux
- S'engager sur une démarche d'amélioration des conditions d'accès à nos sites afin de promouvoir les transports alternatifs (vélo, co-voiturage...)
- Pérenniser le travail occasionnel à domicile et le développer dans les directions encore réticentes
- Etendre le dispositif de co-working à tous nos sites
- Avoir plus de flexibilité dans son jour de télétravail



Bien-être au travail / Environnement de travail

- Donner du sens au travail aux salariés, en favorisant l'entre-aide pour retrouver ce sentiment de satisfaction du travail bien fait
- Renforcer les pratiques de reconnaissance afin de mieux reconnaître l'engagement des salariés et de mieux les encourager
- Faire pratiquer les EPDP de manière croisée, afin que les managers soient évalués aussi par leurs collaborateurs
- Améliorer les lieux de travail (taille de l'espace, ambiance thermique et acoustique...) avec un budget dédié par direction
- Former tous les salariés à la prévention des risques psycho-sociaux et aux principes d'ergonomie afin de limiter les accidents.

Prochaine
négo le 4
Juillet!

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT



La Direction intégrera t-elle nos revendications dans l'accord QVT ?

→ ASTREINTES : La CFE-CGC demande une vraie revalorisation !

Dans plusieurs établissements, le nombre d'astreintes est croissant suite au ramp-up du LEAP, au renforcement des activités de service, et à l'amélioration des TAT pour les activités MRO. Pourtant les conditions d'indemnisation ne sont pas à la hauteur des sollicitations demandées aux salariés.

La CFE-CGC a alerté la Direction en local et en central, et a obtenu un engagement de la Direction lors de l'accord sur la politique NAO. Il est donc temps d'y retravailler!

Plusieurs notes liées aux astreintes sont en vigueur dans les établissements, pour certains, elle date de 2001 ! Ce sujet a besoin d'un vrai dépoussiérage !

Nos revendications pour un réel dispositif d'astreintes



- Une **indemnisation forfaitaire**, revalorisée à la hausse, qui doit s'appliquer à partir du moment où le salarié est en période d'astreinte, qu'il soit appelé ou non.
- Une **indemnisation complémentaire**, revalorisée à la hausse, qui peut varier selon le temps de travail effectif. Le temps de travail effectif tel que nous l'entendons correspond au temps en intervention, qu'il s'agisse d'une intervention à distance (par téléphone, mail) ou nécessitant un déplacement. Dans ce dernier cas le temps de déplacement doit être comptabilisé comme du temps de travail.
- Un **rôle exemplaire des managers** pour veiller au respect des règles relatives à la durée de travail et aux temps de repos journalier & au bon roulement des salariés volontaires en astreinte afin d'éviter de développer des risques psycho-sociaux
- Mise en place d'un **suivi semestriel** dans chaque établissement (nb de salariés volontaires / nb de salariés en astreinte / fréquence d'intervention)
- **Revalorisation annuelle** des indemnités forfaitaires, lors de la politique NAO

Un accord relatif au dispositif d'astreintes existe chez Safran Nacelle, Safran Landing Systems, Safran Electronics & Defense, Safran Aero Composite, pourquoi sommes-nous à la traîne sur ce sujet?



→ **POLITIQUE VOYAGE : Sujet non intégré par la Direction dans le projet d'accord QVT, mais la CFE-CGC s'emploiera à la renégocier favorablement !**

Rejoignez-nous, la CFE-CGC défendra vos intérêts !

Christophe Simon
christophe.simon@safrangroup.com
Pascale Fauvel
pascale.fauvel@safrangroup.com
Gilles Querrien
gilles.querrien@safrangroup.com



Plus d'infos ?
Installer
My CfeCgc!

CONTACTS



POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

